



Le p'tit joutiat

LE MOT DU MAIRE

Chères Joutiates, Chers Joutiat,

Voilà maintenant près de quatre mois que les élections municipales se sont achevées et, à travers ce scrutin, vous nous avez accordé votre confiance. Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre mobilisation et pour le soutien que vous nous avez accordé.



Les premières semaines ont été consacrées à la mise en place de la nouvelle équipe municipale, mais aussi au suivi et à l'avancement de plusieurs dossiers pour l'avenir de Joux-la-Ville, entre autres :

Concernant le lotissement prévu au Faubourg, le permis d'aménager a été accordé, il manque encore quelques autorisations de branchement aux réseaux afin de consulter des entreprises de Voirie et Réseaux Divers. Nous espérons le lancement de ces travaux avant la fin de l'année.

Pour ce qui est de la voirie, un entretien général a eu lieu courant juin sur l'ensemble de la commune. Deux chantiers importants de voirie vont démarrer en septembre route de Sacy et rue Crété avec pose de regards et de trottoirs. La matérialisation de la signalétique est en cours de rafraîchissement ou sera en création en septembre, notamment aux abords du cabinet médical.

Un projet de bibliothèque va se concrétiser sur notre commune à l'automne. L'acquisition du presbytère pour le maintien de ce magnifique patrimoine dans le domaine public va permettre la réalisation d'un projet d'envergure.

Les actions de fleurissement menées par nos élus, nos agents et des bénévoles contribuent à embellir notre cadre de vie et à rendre notre commune toujours plus agréable.

Ces dernières semaines ont été marquées par un épisode caniculaire particulièrement éprouvant.

Je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des enseignants, des personnels scolaires, des agents communaux ainsi qu'à tous ceux qui assurent, malgré des conditions difficiles, la continuité du service public et veillent au bien-être de nos enfants et de nos habitants.

Je tiens également à saluer le travail du secrétariat de mairie qui a pris l'initiative de contacter les personnes les plus vulnérables de la commune afin de s'assurer de leur situation et de leur apporter écoute et accompagnement si nécessaire. Cette attention portée aux plus fragiles illustre parfaitement les valeurs de solidarité qui nous rassemblent.

Dans cette période de fortes chaleurs, je vous invite à rester vigilants, à prendre soin de vous et de vos proches, tout particulièrement des personnes âgées, isolées ou fragiles. Les gestes simples de prévention sont essentiels pour traverser ces épisodes climatiques en toute sécurité.

Les projets à mener restent nombreux et les défis importants, mais notre motivation demeure entière. Soyez assurés de l'engagement total de l'ensemble de vos élus pour être à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée et pour continuer à faire avancer notre commune dans un esprit de dialogue, de proximité et de responsabilité.

Avant de conclure, je souhaite vous dire ô combien j'ai hâte de vous retrouver à l'occasion des festivités nationales des 13 et 14 juillet. Ces moments de convivialité sont précieux pour notre vie communale. Je vous donne notamment rendez-vous au repas républicain organisé par le Comité des Fêtes dans le parc de la mairie, qui sera l'occasion de partager ensemble un moment chaleureux et festif.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Avec tout mon dévouement,

Sandra PICART



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Une nouvelle équipe municipale à votre écoute

Élue pour accompagner et faire vivre notre commune, la nouvelle équipe municipale s'engage avec dynamisme, proximité et esprit de service.

Composée d'élus de tous âges et aux parcours variés, elle partage une même volonté : être à l'écoute des habitants, agir concrètement pour le village et construire ensemble les projets de demain. Disponible et investie, l'équipe municipale souhaite maintenir un dialogue ouvert avec chacun afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de tous.

Mme PICART Sandra, Maire, est accompagnée de ses trois adjoints :

- M. CHATENET Fabien – 1er adjoint
- Mme BOUSIGNAC Frédérique – 2ème adjointe
- M. SABAN Jean-Michel – 3ème adjoint

Les conseillers municipaux :

Mme VASSEUR Jessica, M. LEBLANC Bertrand, Mme CONNANT Séverine,
M. BRETAGNE Jean-François, Mme CRÉVOT Mélanie, M. CARRÉ Fabien, Mme CHAIF Cécilia, M.
BILE Dominique, Mme CALLEJA Evelyne, M. KOUNDOUR Yaya et M. CARRÉ Pascal.

Afin de favoriser les échanges, une permanence des élus est assurée chaque samedi matin en mairie, de 11h à 12h et toute la semaine sur rendez-vous.

N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus : écoute, échanges et participation font vivre notre commune.





JOUX-LA-VILLE ET SES HAMEAUX EN CHIFFRES

Joux-la-Ville, c'est un territoire vivant, riche de son patrimoine, de ses hameaux et de ses acteurs locaux. Quelques chiffres pour mieux découvrir notre commune :

1 185 habitants

Une commune à taille humaine où il fait bon vivre.

9 hameaux

**Le Val de Mâlon • Oudun • Le Puits-d'Edme • La Poste aux Alouettes • Pourly • Le Petit-Val de la Nef
• Le Grand Val de la Nef • La Tuilerie • Fontenoy**

3 lieux patrimoniaux incontournables

L'église Notre Dame • La Grange cistercienne d'Oudun • La chapelle Saint-Georges du Val de Mâlon

6 associations culturelles et sportives

Des bénévoles qui font vivre le territoire tout au long de l'année.

4 commerces

Des services de proximité au cœur de la commune.

7 entreprises de services

Des professionnels présents au quotidien.

11 artisans

Des savoir-faire locaux qui participent au dynamisme du village.

**Pour découvrir le détail des associations, commerces, entreprises et actualités communales,
rendez-vous sur le site internet de la commune :**

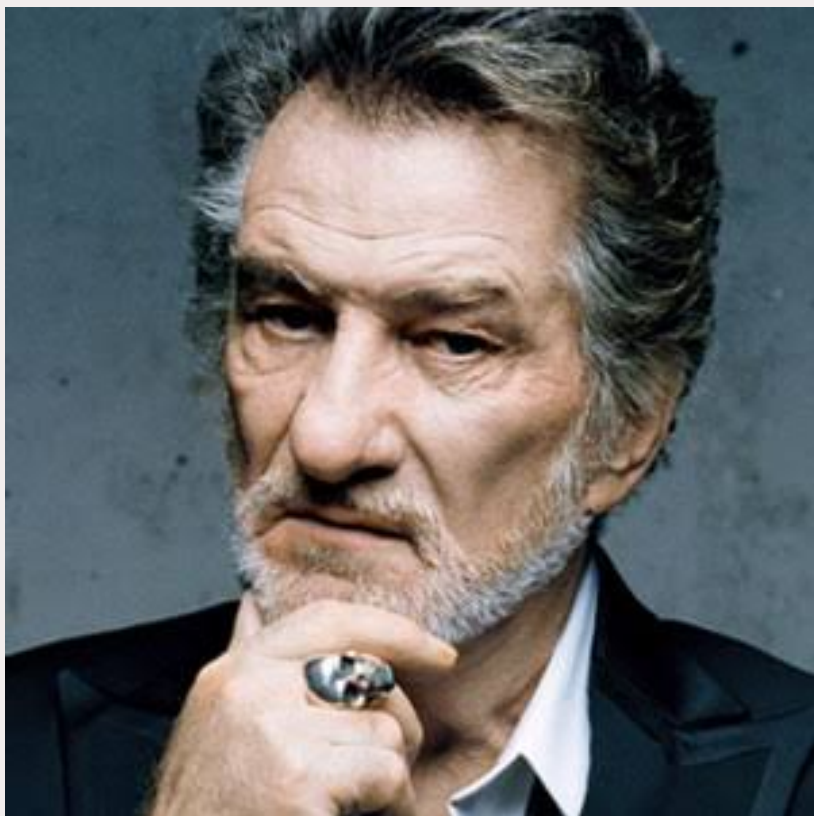
www.jouxlaville.fr





LE SAVIEZ-VOUS ? UNE DERNIÈRE SÉANCE... AU VAL DE MALON

« Peu de gens le savent, mais les racines familiales d'Eddy Mitchell remontent jusqu'au Val de Malon : son arrière-grand-mère Léontine et son arrière-arrière-grand-père Gustave Collin y vivaient, et sa grand-mère Modeste Mathilde Collin y serait née en 1884 avant que la famille ne parte vers Paris. »





LA COMMUNE INVESTIT POUR LA REUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS ENFANTS

Cette année encore, la commune a pu aider plusieurs jeunes à partir en voyage scolaire dans le cadre de leurs études, Julyan Bauer-Floury, nous explique en quelques lignes son voyage en Espagne :

“Cette année, du 15 au 20 Mars, j’ai eu la chance de participer à un voyage scolaire en Espagne avec plusieurs classes de mon établissement. Ce séjour nous a permis de découvrir l’Andalousie à travers ses villes les plus emblématiques : Cordoue ; Séville ; et Grenade en plus de Madrid. Nous étions logés à Cordoue dans des familles d’accueil (la mienne était super sympa), nous servant de base pour nos différentes excursions.

Ce voyage a été une expérience à la fois enrichissante, culturelle et très conviviale. À Madrid, nous avons visité le Musée du Prado où j’ai pu découvrir l’art hispanique tel que Las Meninas de Velazquez ou le 3 de Mayo de Goya, ainsi que la Plaza Mayor, une place totalement fermée vue du ciel. J’ai particulièrement apprécié la richesse des oeuvres du musée et l’ambiance vivante de la place.

À Cordoue, j’ai particulièrement été marqué par la Mosquée-Cathédrale, un monument tellement impressionnant par son architecture et son histoire, qui constitue un véritable mélange culturel entre les cultures arabes, juives, et espagnoles venant de la période d’Al-Andalus, la conquête arabe d’Espagne, ce qui reflète la richesse de son histoire.

À Séville, la Place d’Espagne m’a marqué par sa grandeur et sa beauté exceptionnelle. La vue sur les canaux, les ponts et l’immense esplanade est impressionnante. J’ai aussi appris que ce lieu a servi de décor pour Star Wars II : l’Attaque des Clones.

De plus, le Real Alcázar m’a également plu avec ses jardins et son architecture venant également d’Al-Andalus. Enfin, à Grenade, la visite de l’Alhambra a été le moment le plus marquant du voyage. J’ai été subjugué par la finesse des décorations, la richesse des détails architecturaux et l’harmonie entre les palais et les jardins du Generalife. La vue sur la ville et les montagnes environnantes rendait le lieu encore plus spectaculaire.

Tout ça pour dire que ce voyage a été une formidable expérience. Les images des lieux visités, les moments partagés avec mes camarades et les découvertes faites au fil du séjour resteront gravés à jamais dans ma mémoire. Je tiens à remercier la mairie et le conseil municipal pour l’aide financière accordée, qui m’a permis de participer à ce formidable séjour.”





EN QUELQUES CHIFFRES

L'éducation et le bien-être des enfants demeurent une priorité pour la municipalité. Tout au long de l'année, la commune accompagne l'école en finançant de nombreuses actions pédagogiques, sportives et éducatives qui enrichissent le quotidien des élèves.

Ainsi, la participation financière de la commune a permis l'organisation d'une sortie scolaire de la classe de maternelle à Thizy pour un montant de 257 €, offrant aux enfants une expérience de découverte complémentaire à leurs apprentissages en classe.

La commune a également apporté un soutien important à la classe découverte des classes de primaire à Mandres, avec une participation de 9 656 €. Ce séjour constitue un temps fort de la scolarité des élèves, favorisant l'autonomie, la vie en collectivité et l'ouverture sur de nouveaux horizons.

Parce que chaque enfant doit disposer du matériel nécessaire à sa réussite, la municipalité consacre chaque année 100 € par élève aux fournitures scolaires, soit un budget total de 9 600 € pour l'année scolaire.

L'apprentissage de la natation, essentiel pour la sécurité et l'éducation sportive des enfants, bénéficie lui aussi d'un accompagnement conséquent. La commune a financé 3 110 € de transport vers la piscine d'Avallon ainsi que 2 920 € pour les séances de piscine.

Au total, ce sont plus de 25 500 € qui ont été investis cette année au profit des élèves de l'école de Joux-la-Ville. Un engagement fort qui témoigne de la volonté de la municipalité d'offrir à chaque enfant les meilleures conditions possibles pour apprendre, découvrir, grandir et s'épanouir.





INVESTIR POUR L'AVENIR : LES PROJETS DE L'ÉCOLE

Une école vivante au cœur de la commune

À Joux-la-Ville, l'année scolaire 2025-2026 a une nouvelle fois été riche en projets, en découvertes et en moments de partage. Les 96 élèves de l'établissement, de la maternelle au CM2, ont participé à de nombreuses activités éducatives et culturelles qui ont rythmé leur quotidien.

Une belle illustration du dynamisme de l'école et de l'engagement de toute la communauté éducative.



Des projets concrets pour mieux apprendre

Tout au long de l'année, les élèves ont appris de manière concrète à travers différents projets autour de l'alimentation.

Ces activités leur ont permis de mieux comprendre l'origine des produits, l'équilibre alimentaire et les liens entre la nature et ce que nous consommons au quotidien.

Le jardin pédagogique a également occupé une place importante dans la vie de l'école.

Du CP au CM1, les enfants ont cultivé leurs carrés potagers, suivi l'évolution des plantations et découvert le rythme des saisons au fil des récoltes.

Une expérience enrichissante qui allie observation, patience et sensibilisation à l'environnement.





INVESTIR POUR L'AVENIR : LES PROJETS DE L'ÉCOLE

L'art et la culture au service des apprentissages

Les élèves de CP-CE1 ont participé cette année au dispositif CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique), leur permettant de découvrir une approche originale mêlant art, sciences et développement durable.

Accompagnés par des intervenants, ils ont exploré le parcours des fruits, leur saisonnalité et les principes du compostage.

Ce travail, riche en découvertes, a donné lieu à une exposition valorisant les connaissances acquises tout au long de l'année.

Graines de champion ...

Le 19 mars, les élèves de grande section de la classe de Sophie Sauvage ont remporté le concours départemental Arts et Mathématiques, organisé par les membres des palmes académiques.

Un bus a été affrété par la Mairie afin que les enfants, Sophie Sauvage directrice de l'école, Barbara Dubief ATSEM, parents, accompagnants et membres du conseil municipal, puissent être conduits sur place pour la remise des prix, à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation).





L'ECOLE. C'EST AUSSI DES MOMENTS DE CONVIVIALITE INDISPENSABLES

Au-delà des apprentissages scolaires, l'école est aussi un lieu de vie où se construisent les souvenirs d'enfance. Le carnaval organisé le 3 avril a constitué l'un des temps forts de l'année.

Ces moments de partage renforcent les liens entre les élèves, les familles et l'équipe éducative, tout en contribuant à faire vivre l'école au cœur de la commune.



LA KERMESSE

La fin de l'année scolaire est marquée par la traditionnelle kermesse, d'abord reportée, à cause de la canicule, elle a finalement eu lieu le jeudi 2 juillet à partir de 17 heures. Attendue de tous, petits et grands ont pu profiter de différents jeux : pêche à la licorne, fakir, pistolet à eau, panier garni,...

De nombreux lots ont été distribués.

Les jeux ont laissé place au spectacle, des petits choux, navets, carottes, ou encore des ouvre-boîtes se sont dandinés tout en chanson, sans oublier les petites lunes qui ont aidées à la pousse de ceux-ci. Après ce spectacle, les membres de l'association de parents d'élèves ont pu continuer à restaurer tout le monde et procéder au tirage au sort des différents gagnants des jeux. Puis pour terminer cette festivité, ils ont annoncé les lots gagnés lors de la tombola., les 3 gros lots étaient : un air fryer, une pompe à bière et une trottinette électrique pour enfant.





Un ambassadeur de nos forêts à l'échelle nationale

LA FORÊT DES SEPT FEUILLOTS SOUS LES PROJECTEURS NATIONAUX

L'UCFF (Union des Coopératives Forestières Françaises) a sollicité les coopératives forestières afin qu'elles présentent un propriétaire forestier dans le cadre d'un reportage à portée nationale.

La propriété de Gérard Boursier, sylviculteur, a été proposée par UNISYLVA, dont il est adhérent et conseiller de section pour la Bourgogne. La coopérative forestière, qui rassemble plus de 13 000 adhérents, accompagne les propriétaires dans la gestion durable de leurs forêts. C'est ainsi que l'Agence Communicante, basée en Loire-Atlantique, s'est déplacée à Joux-la-Ville le mercredi 10 juin pour réaliser ce reportage.

Au fil des 18 hectares que compte la propriété de Gérard Boursier, de nombreuses prises de vues et interviews ont été réalisées afin de mettre en lumière la richesse et la gestion de ce patrimoine forestier.

Un chargé de communication et une technicienne d'UNISYLVA, ainsi qu'une représentante de l'UCFF, ont participé au bon déroulement de cette journée.

Très investi dans le monde forestier, Gérard Boursier exerce également plusieurs responsabilités :

- ✓ Conseiller au Centre National de la Propriété Forestière de l'Yonne (CNPF)
- ✓ Administrateur au Syndicat des forestiers privés de l'Yonne (FRANSYLVA 89)
- ✓ Président des Formations forestières de Bourgogne (FOGEFOR)
- ✓ Administrateur au Centre d'Étude Technique des Expérimentations Forestières de Bourgogne (CETEF)
- ✓ Représentant des Comités Techniques Locaux pour la Chasse (CTL)





Le Grenier des Essences : entre transition énergétique et renouveau agricole

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées le 24 juin afin de prendre connaissance du projet agrivoltaïque « Le Grenier des Essences », en cours d'implantation sur la commune.

Ce projet est porté en étroite collaboration avec les élus et un collectif de dix agriculteurs désireux de faire évoluer le modèle agricole et de se tourner vers des pratiques plus durables.

Neuf permis de construire ont été accordés pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les terres à très faible rendement agricole, réparties sur neuf zones distinctes.

Au total, 100 hectares seront utilisés pour une production estimée à 100 GWh .

Ces espaces seront entièrement clôturés et dotés de pistes lourdes. L'aménagement a été pensé afin de préserver des ouvertures visuelles et permettre l'accueil de troupeaux ovins, les panneaux seront espacés de sept mètres afin de permettre une végétalisation des espaces ou la plantation de nouvelles cultures. Des zones tampons de dix mètres sont également prévues afin de limiter les risques de propagation des incendies.

Le câblage reliant les installations au poste source empruntera les bordures de routes et certains passages à travers champs afin d'éviter la traversée des bourgs. Le poste source, par lequel transitera l'ensemble de la production, sera agrandi.

Ce projet générera également une activité importante sur le territoire, avec des retombées attendues pour les hébergements, la restauration et, bien entendu, l'emploi.

L'exposition INNERGEX, installée dans la grange cistercienne d'Oudun, revêt également une dimension pédagogique. Dans le cadre de l'évènement Génération Transition, le collège Paul-Bert d'Auxerre ainsi que l'école de Joux-la-Ville ont pu découvrir les enjeux liés aux énergies renouvelables. Ces sorties pédagogiques seront réitérées chaque année par différents groupes scolaires.

Les agriculteurs bénéficieront d'un fond de reconversion géré conjointement avec le développeur , chaque projet agricole sera étudié et validé par une commission tripartite composée d'INNERGEX, du collectif d'agriculteurs et du Maire. Les priorités seront définies collectivement afin que les actions financées répondent aux besoins du territoire.

Un comité de suivi réunit également les différents intervenants. Les objectifs sont notamment le développement de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, leur transformation et leur commercialisation, l'accompagnement des exploitations vers une moindre dépendance aux cultures intensives ainsi que la création d'une dynamique d'entraide et de mutualisation.

Enfin, Alexandre Bretagne, agriculteur à la tête du collectif a rappelé qu'il s'agissait d'un projet ouvert, appelé à évoluer au fil du temps et des besoins du territoire.

Quand les chiens de la gendarmerie investissent Joux-la-Ville

LE FLAIR AU SERVICE DE LA NATION

Le 28 mai dernier, vous avez peut-être aperçu des gendarmes accompagnés de leurs chiens en pleine manœuvre dans les rues de Joux-la-Ville.

L'équipe cynophile de la gendarmerie de Côte-d'Or, accompagnée de militaires de départements limitrophes, a choisi notre village ainsi que le site de la grange d'Oudun pour mener une journée d'entraînement.

Ces exercices se déroulent systématiquement dans des lieux inconnus, aussi bien pour les gendarmes que pour les chiens. Ils permettent aux binômes de se placer dans des conditions réelles et de se préparer au mieux à leurs futures interventions.

Les performances de ces chiens, des Malinois et des Bergers hollandais pour cette brigade, sont impressionnantes. Grâce à un entraînement rigoureux et quotidien, ils sont capables de détecter des stupéfiants, des explosifs, des munitions, des billets de banque et, plus étonnant encore, des supports numériques tels que des cartes SD.

Mais leurs missions ne s'arrêtent pas là. Ils sont également formés au pistage afin de retrouver des personnes égarées ou des individus recherchés. Une démonstration a d'ailleurs été réalisée ce jour-là : le chien a traversé le village en suivant avec précision la piste de la personne disparue.

Lorsqu'il s'agit d'intervenir face à un individu potentiellement dangereux, ce même chien peut devenir chien d'assaut, entraîné au mordant afin de permettre la maîtrise de l'individu.

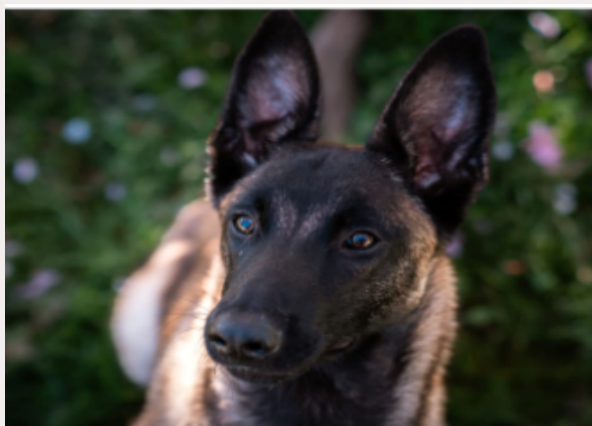
De tels résultats exigent un travail quotidien. L'apprentissage repose avant tout sur le jeu : le chien ne recherche pas uniquement la matière à détecter, mais surtout la récompense qui lui est associée.

Le jouet offert en gratification du travail accompli constitue sa principale motivation.

Le chien veut faire plaisir à son maître, et chaque regard échangé vaut tous les mots de la terre.

La relation entre l'homme et l'animal dépasse largement le cadre du travail. Ils sont complices, collègues, amis, indissociables et, surtout, inséparables au service de la Nation.

Bravo à eux pour la passion qui les anime et pour leur dévouement au quotidien.





UN ENGAGEMENT, MILLE POSSIBILITES

Et si on pensait au service national ?

Késako ?

Le service national permet à tous les jeunes Françaises et Français d'intégrer les armées nationales pendant 10 mois.

Au travers de la Marine nationale, de l'Armée de terre, ainsi que de l'Armée de l'air et de l'Espace, le but est de faire découvrir les multitudes de métiers qui participent à la protection de notre territoire.

Mais, de quoi a-t-on besoin pour les intégrer ?

Il faut :

- Avoir entre 18 et 25 ans ;
- Être de nationalité française ;
- Avoir effectué sa journée de mobilisation (anciennement appelée Journée Défense et Citoyenneté – JDC).

La journée de mobilisation ?

C'est une journée obligatoire pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Elle se déroule quelques mois après avoir effectué son recensement à la mairie ou sur internet, muni de son livret de famille à jour, de sa carte d'identité ou de tout autre document attestant de la nationalité française (passeport, par exemple).

Attention : certaines mairies demandent également un justificatif de domicile.

Cette journée représente 7 heures de sensibilisation, notamment autour de l'importance des armées et de leurs rôles.

Un certificat est délivré à son issue. Il permet notamment de s'inscrire à certains examens ou concours d'État : baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique,...

Enfin, pourquoi faire son service national ?

Cinq raisons essentielles :

- Contribuer aux missions des armées ;
- Partager ses compétences et ses talents au service de la Nation ;
- Vivre une expérience professionnelle et humaine porteuse de sens et de valeurs ;
- Reprendre son parcours avec un véritable atout et intégrer les réserves pendant cinq ans ;
- Ou poursuivre son engagement à temps plein ou à temps partiel.



Et mes missions ?

Protection du territoire : combattant de l'infanterie, opérateur sémaphorique, combattant renseignement-drone, etc.

Soutien des forces : aide-moniteur de sport, mécanicien blindé, agent de transit aérien, restaurateur, photographe, etc.

Expertise : assistant simulation aérienne, data analyst,...

Comment sommes-nous sélectionnés ?

Tu peux te renseigner et t'inscrire :

 Via le QR code ci-contre

 Sur les sites des armées :

- www.sengager.fr
- lamarinerecrute.gouv.fr
- devenir-aviateur.gouv.fr



 Auprès d'un CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées)

 Par téléphone au 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)

 Auprès des animateurs et animatrices de la journée de mobilisation.

Rejoindre l'armée française en 2026 : le guide complet

Le parcours, les critères et les voies d'accès pour s'engager.



Conditions et premières étapes



Les prérequis indispensables

Nationalité française, avoir 17,5 ans minimum, casier judiciaire vierge et aptitude physique validée.



Le passage obligé par le CIRFA

Un entretien individuel de 45 minutes pour analyser votre profil et vos motivations.



Un processus de 3 à 6 mois

Délais moyens constatés entre le premier rendez-vous et l'incorporation effective.

Choisir sa voie selon son profil



Militaire du rang
(sans diplôme)



Accessible de 17,5 à 32 ans avec une solde de départ d'environ 1 450 €.



Sous-officier
(niveau bac)



Expert technique et chef de proximité avec une solde entre 1 800 € et 2 500 €.



Officier
(bac+2 et plus)



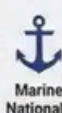
Postes de commandement stratégique, prioritairement en cyberdéfense, IA et pilotage.

Comparaison rapide des effectifs et recrutements annuels par composante



Armée de Terre

Effectifs totaux : **123 000**
Recrutements / an : **26 000**



Marine Nationale

Effectifs totaux : **36 000**
Recrutements / an : **4 000**



Armée de l'Air et de l'Espace

Effectifs totaux : **40 000**
Recrutements / an : **3 500**

Rejoignez les 313 000 militaires actifs d'ici 2026. Défense. Sécurité. Engagement.

Ensemble, respectons notre cadre de vie

 **RÉSUMÉ ILLUSTRÉ DE L'ARRÊTÉ BRUIT N° DDASS/SE/2026/478**

INTERDICTION GÉNÉRALE (Article 1, 4) :
Bruits excessifs en durée, répétition ou intensité interdits.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION (Article 2) :
Bruits de chantier limités. Respecter les règles d'insonorisation.

OUTILS DE JARDINAGE & BRICOLAGE À MOTEUR (Article 3) :
Uniquement jours ouvrables (8h-12h, 14h-19h) et samedis (9h-12h, 15h-19h). Interdit dimanches & jours fériés.

ANIMAUX DOMESTIQUES & ACTIVITÉS DOMESTIQUES (Article 5) :
Responsabilité des propriétaires. Éviter les nuisances répétées.

ACTIVITÉS MUSICALES (Article 6) :
Niveaux sonores et horaires réglementés (fêtes, concerts, bars).

ACTIVITÉS COMMERCIALES & LOISIRS (Article 7) :
Bruits de terrasse et de commerce limités, surtout la nuit.

PÉNALITÉS :
Amendes pour infractions.

Ce résumé est indicatif ; se référer au texte intégral pour les détails légaux.

'PROPRETÉ ET RESPECT DE TOUS !

SUR LES TROTTOIRS

INTERDIT ET IMPROPRE

SUR LES MURS

DÉTÉRIORE LES FAÇADES

SUR LES PELOUSES ET PATERRES DE FLEURS

PROTÉGEONS NOS ESPACES VERTS ET LES JARDINS PRIVÉS

NE LAISSEZ PAS LES DÉJECTIONS DE VOS CHIENS ET CHATS !
RAMASSEZ, C'EST OBLIGATOIRE ET CIVIQUE

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

 **SYNTHÈSE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°PREF/CAB/2026-226**

Basé sur les données d'accidents (84% sans équipement)

1 LES ENGIN CONCERNÉS (EDPM & VAE Non Homologués)

 
Trotinette Électrique Gyropode

 
Monoroue Hoverboard


VAE NON HOMOLOGUÉ (Assistance sans pédalage, > 25km/h, > 250W)
-> ÉQUIVALENT CYCLOMOTEUR (IMMATRICULATION + ASSURANCE)

2 RÈGLES D'UTILISATION

ÂGE MINIMUM : 14 ANS
SEUL SUR L'ENGIN
PAS DE TÉLÉPHONE/ÉCOUTEURS
VITESSE MAX : 25 km/h

3 LIEUX DE CIRCULATION

EN AGGLOMÉRATION
Pistes cyclables (OBLIGATOIRE)
Chaussées limitées à 50 km/h
Trottoirs : **INTERDIT** (sauf autorisation communale, allure limitée)
Stationnement : Autorisé sur trottoirs (ne pas gêner)

HORS AGGLOMÉRATION
Pistes cyclables/ Voies vertes (OBLIGATOIRE)
Chaussées : **INTERDIT** (sauf dérogation)

4 ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES (Usager & Engin)

 
CASQUE HOMOLOGUÉ (attaché) GILET RÉTRO-RÉFLÉCHISSANT

ENGIN :
   
FEUX (Avant/Arrière) CATADIOPTRES FREINS EFFICACES AVERTISSEUR SONORE

5 LES PRINCIPALES SANCTIONS (AMENDES FORFAITAIRES)

<14 ans : **135€**
Non-port de l'équipement : **35€** (en aggro, dès le 1er juin 2026)
135€ (hors aggro)
Circulation interdite : **135€**
Transport de passager : **135€**
Utilisation téléphone/écouteurs : **135€**
Débridage (>25km/h) : **1500€** + IMMOBILISATION POSSIBLE
Trottoir interdit : **135€**

Pour de plus amples informations, consultez l'arrêté complet et le code de la route.

Trésor de notre patrimoine

L'église de la Nativité de Notre-Dame de Joux-la-Ville

Édifiée aux XVe et XVIe siècles, l'église de Joux-la-Ville est classée Monument historique depuis 1908 en raison de son intérêt architectural et esthétique. Soigneusement entretenue au fil des siècles, elle constitue aujourd'hui l'un des éléments majeurs du patrimoine communal.

Elle remplace un édifice plus ancien, probablement détruit lors des troubles de la Guerre de Cent Ans, vers 1426.

Une première reconstruction est entreprise au XVe siècle avec l'édification d'une nef de cinq travées, d'un bas-côté sud et du clocher. Au début du XVIe siècle, d'importants travaux d'agrandissement viennent presque doubler la superficie initiale de l'église.

Ces aménagements comprennent la création d'un bas-côté nord, nécessitant le renforcement des piles et des arcs ainsi qu'un nouvel accès aux combles, adossé au clocher. Dans le même temps est construit un chœur particulièrement remarquable, dont l'architecture témoigne de l'influence de la Renaissance : fenêtres arrondies, colonnes élancées et déambulatoires, tandis que les voûtes conservent les caractéristiques du gothique flamboyant.

Les visiteurs peuvent encore observer à l'intérieur les traces de la jonction entre les différentes phases de construction.

Parmi les éléments remarquables figurent le portail occidental, principale entrée de l'édifice, la statue de la Vierge à l'Enfant ainsi que les consoles sculptées de la nef et du bas-côté sud, représentant de pittoresques personnages. Les vitraux, quant à eux, datent de la fin du XIXe siècle, comme dans de nombreuses églises rurales de Bourgogne.

Entre 2004 et 2008, la toiture en tuiles de Bourgogne, protégée au titre des Monuments historiques, a fait l'objet d'une restauration complète récompensée par un prix de la Fondation du Patrimoine.





L'histoire du lieu est également marquée par plusieurs personnalités locales, notamment le Père Jean-Baptiste Huard, curé de Joux-la-Ville de 1834 à 1838, qui fonda par la suite l'abbaye de la Pierre-qui-Vire vers 1850.

Le presbytère a ensuite accueilli différentes congrégations assurant notamment un accompagnement auprès des familles de détenus du centre de détention, jusqu'au départ des dernières religieuses en septembre 2023.

Aujourd'hui, l'édifice demeure un lieu vivant du patrimoine communal.

Une messe y est célébrée le premier dimanche de chaque mois à 9 h 15, tandis que les séances de catéchisme se tiennent le jeudi de 17 à 18 h 30.

L'église accueille également de nombreuses manifestations culturelles : concerts, chorales et, depuis maintenant dix ans, la désormais incontournable Semaine Lyrique au mois de juillet.

Dans le cadre de l'opération « Un Jour, Une Église », deux visites sont programmées cette année :

- Jeudi 16 juillet 2026 à 14 h 30 ;
- Lundi 10 août 2026 à 14 h 30.

Autant d'occasions de découvrir ou de redécouvrir ce monument emblématique, témoin privilégié de l'histoire et de l'identité de Joux-la-Ville.

11^{ème} semaine lyrique de Joux-la-Ville
28 juin au 5 juillet 2026
Eglise Notre-Dame
Joux-la-Ville

Cristina di Belgioioso
Portrait en mot et musique d'une femme exceptionnelle
Dimanche 28 juin - 20h30
Aphrodite de Lorraine, comédienne
Lauriane Vidal, soprano
Matteo Carminati, pianiste

Roméo et Juliette
Opéra lyrique de Vincenzo Bellini
Version française
Samedi 4 juillet - 20h30
Giulietta, Isabelle Laemmel
Romeo, Noémie Johns
Tebaldo, Justin Ratel
Capellio, Aurelien Pernay
Lorenzo, Grégoire Mary
Une dame, Nicole Primmer
Un homme, Bernard Bourdoncle
Piano et mise en scène, Matteo Carminati

Ensemble Vocal VIVA TUTTI
Choeur d'opéra
Dimanche 5 juillet - 16h30
Direction Anna Gusci
Justin Ratel, ténor
Matteo Carminati, pianiste

Chaque année, plus de 5 000 personnes assistent à mes spectacles... et c'est à Joux-la-Ville que cette aventure a vu le jour, portée par Solange et Daniel, ainsi que par le soutien indéfectible de l'équipe municipale et des bénévoles.

Nous entamons aujourd'hui une deuxième décennie, avec l'espoir que les portes de l'église continueront de s'ouvrir pour nous accueillir, vous accueillir, et célébrer ensemble la musique et l'opéra pendant de nombreuses années encore !

Un immense merci Sandra Picart pour continuer à rendre tout cela possible !

Cristina di Belgioioso
Portrait d'une femme exceptionnelle
Ce projet est né d'une commande de la Fondation Trivulzio pour le 150^e anniversaire de la mort de la Princesse Cristina Trivulzio de Belgioioso, femme moderne et visionnaire. Présenté au Teatro della Triennale à Milan en octobre 2022, puis au Teatro Bibbiena de Mantoue en novembre 2022 (en partenariat avec la Fondation Trivulzio et l'AIRC), ce spectacle a rencontré un vif succès. Fort de cette expérience, j'ai souhaité faire découvrir cette figure historique au public français.

Roméo et Juliette
Opéra lyrique de Vincenzo Bellini
L'histoire de Roméo et Juliette, archétype théâtral intemporel, a inspiré de nombreux compositeurs : opéras (Bellini, Gounod, Berlioz, Bernstein...), œuvres symphoniques (Tchaïkovski) ou ballets (Prokofiev). Shakespeare en a fixé la version la plus célèbre. J'ai choisi *I Capuleti e i Montecchi* de Bellini pour mon spectacle. Beauté musicale et fraîcheur des personnages créent un lien puissant entre texte et musique. En français, cette version est enrichie d'extraits de Liszt, Khatchatourian et d'autres, pour accompagner la narration.

Informations pratiques
Spectacle du 29 juin : 10 €
Opéra du 4 juillet : 15 €
Abonnement pour les deux événements : 20 €
Concert du dimanche 5 juillet : entrée libre
Tarif réduit : 5 euros (12-18 ans et chômeurs)

Reservation par e-mail :
adultavoiceparis@gmail.com
ou par téléphone : 07 60 95 75 21



La semaine lyrique a une nouvelle fois enchanté Joux la ville

Le dimanche 5 juillet s'est achevée la onzième édition de la Semaine lyrique de Joux-la-Ville, un rendez-vous désormais incontournable pour les amateurs de musique et de chant.

Cette édition s'est ouverte avec un hommage musical consacré à la princesse Cristina Trivulzio di Belgiojoso, figure italienne emblématique du XIX^e siècle, souvent considérée comme l'une des grandes pionnières du féminisme européen.

Ce portrait sensible d'une femme d'exception a été porté avec talent par la comédienne Aphrodite de Lorraine et la soprano Lauriane Vidal, accompagnées au piano par Matteo Carminati, également auteur de la mise en scène française.

Le temps fort de cette semaine fut sans conteste la représentation, en version française, de l'opéra Roméo et Juliette de Bellini. Le public a pu apprécier les prestations d'Isabelle Laemmel, Noémie Johns, Justin Ratel, Aurélien Pernay, Grégoire Mary, Nicole Primmer et Bernard Bourdoncle, sous la direction artistique et au piano de Matteo Carminati.

La clôture de cette belle semaine musicale a été assurée par le chœur d'opéra de l'ensemble vocal VIVA TUTTI, aboutissement d'une semaine de travail menée sous la direction d'Anna Gusci, avec la participation exceptionnelle du ténor Justin Ratel. Fidèle au rendez-vous, Matteo Carminati accompagnait l'ensemble au piano. Le programme a proposé un florilège d'extraits du répertoire lyrique, interprétés par le chœur ainsi que par les solistes Justin Ratel, Nicole Primmer et Noémie Johns.

Une nouvelle édition qui confirme le succès de cette manifestation culturelle et qui témoigne de la volonté de faire découvrir ou redécouvrir l'art lyrique au plus grand nombre. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une prochaine édition, que les mélomanes attendent avec impatience.



Quand la lumière sublime notre église

Le 13 juin 2026 a marqué une nouvelle étape dans la valorisation du patrimoine religieux de notre commune.

En ce samedi matin, plusieurs élus — Bertrand Leblanc, Fabien Chatenet et Dominique Bile — accompagnés de Jacques Guillot et de Jean-Claude Lemaire, ont procédé à la réinstallation de l'un des lustres de l'église, récemment restauré.

Cette rénovation a été réalisée grâce au savoir-faire de Jean-Claude Lemaire, en collaboration avec l'entreprise Ohmelec.

Au moment de sa remise en place, il a été décidé d'intervertir la position des lustres afin d'accentuer la perspective de la nef et d'offrir aux visiteurs un sentiment de profondeur renforcé dès l'entrée de l'édifice.

Le lustre restauré, plus imposant que les autres, a naturellement trouvé sa place à proximité de l'autel. Cet emplacement lui permet de révéler toute son élégance et de mettre en valeur le cœur de l'église.

Désormais, en franchissant la grande porte, le regard est guidé par cette harmonieuse succession de lumières qui accompagne les visiteurs jusqu'à l'autel, offrant une nouvelle lecture de cet espace patrimonial auquel les habitants sont profondément attachés.





Fête de la Saint-Georges : des retrouvailles gravées dans les mémoires

C'est en 1985 que s'achèvent les travaux de restauration de la chapelle Saint-Georges, située au Val de Mâlon. Son inauguration a lieu le 23 avril, jour de la Saint-Georges, saint patron de la chapelle, en présence de Jean-Claude Lemaire, alors maire de Joux-la-Ville.

Cette inauguration donnera naissance à la toute première Fête de la Saint-Georges.

C'était une époque où Internet n'existait pas encore et où les habitants accordaient une importance toute particulière au sens de la fête et au plaisir de se retrouver.

En ce jour si particulier, c'était la tournée des caves. Toutes se devaient d'être ouvertes, chacune plus accueillante que la précédente.

Dans le bas du hameau, un repas était organisé. Les sons des cors de chasse ou de la musique résonnaient au loin, telle une subtile invitation à participer à ce qui allait devenir l'un des événements les plus populaires de tous les hameaux, réunissant près de 300 participants.

Mais ce n'est pas tout. Le Val de Malon fut le premier hameau à réunir les anciens réfugiés de guerre ayant vécu sur place. Les habitants invitaient ainsi ces familles, dispersées aux quatre coins de la France, à revenir sur leur terre d'accueil le temps des festivités.

Comme on peut l'imaginer, ces rencontres prenaient alors la dimension de véritables retrouvailles historiques.

La célébration comprenait également une messe au sein de la chapelle Saint-Georges ainsi qu'une procession partant de Joux-la-Ville pour rejoindre le Val de Mâlon.

Chaque année, il fallait deux jours de préparation et un jour et demi de nettoyage pour faire vivre cette belle tradition.





Fête de la Saint-Georges : des retrouvailles gravées dans les mémoires

Article paru dans l'Yonne républicaine en 1987 ou 1988

■ JOUX-LA-VILLE (VAL-DE-MALON)

200 pèlerins au Val-de-Malon



La procession se dirige vers le hameau.

Pour la deuxième année, 200 personnes sont venues, en ce jour de la Saint-Georges, au pèlerinage remis sur pied, l'an dernier, par le père Jo et ses paroissiens.

Après les pluies de la veille et de longues prières, le soleil était au rendez-vous. Partis cette fois de la croix Péloux, les pèlerins suivirent les quatre bannières de Joux pour se rendre à la petite chapelle du hameau. Ils étaient attendus en fin de parcours par le père Jo, ses enfants de chœur et Georges Champeau, portant fièrement le « bâton de saint Georges ». Tous se retrouvèrent, vers 11 heures, devant la petite chapelle courageusement restaurée par des bénévoles et dont la cloche du campanile tintait allègrement comme au bon vieux temps.

Profitant du beau temps, l'autel était dressé devant la porte de la

chapelle et tout un chacun put assister à l'office religieux célébré par le père Jo.

Puis ce fut le moment des retrouvailles. On parla du passé, des grandes fêtes d'antan comme en témoigna Félicien Dupêche, le doyen du village (80 ans, le 3 février) sous l'œil ravi de Jean-Claude Lemaire, premier magistrat de la commune.

C'est sous une grande rotonde que les 200 convives ont apprécié le buffet campagnard de Gérard Milard, accompagné de vins de Chitry, le tout précédé d'un kir. Du vin de messe, c'est logique en cette journée de fête.

L'ambiance était très bonne, on reviendra l'an prochain. Surtout pas de critiques ; on était venu à pied, nous sommes réparés.

J.-L. PICARD



 **Faites vivre la mémoire de notre village !**

Vous possédez de vieilles photographies de Joux-la-Ville ou de ses hameaux ? Des clichés de fêtes de village, de repas, de mariages, de kermesses, de classes, de commerces d'autrefois ou encore de moments de la vie quotidienne ?

Vous avez également des anecdotes, des souvenirs ou des récits que vous aimeriez partager ? N'hésitez pas à nous les faire parvenir !

Vos témoignages et vos photographies permettront d'enrichir les prochaines éditions du journal communal et de transmettre la mémoire de notre village aux générations futures.

Vous pouvez déposer vos documents en mairie (ils vous seront restitués après numérisation) ou nous les envoyer par courrier électronique.

Ensemble, faisons vivre l'histoire de Joux-la-Ville, à travers vos souvenirs.



Nos archives ont des visages... le reconnaîtrez-vous ?

Le défi du journal : Où est l'élú ?

Un élu était sur les bancs de l'école de Joux la Ville, nous l'avons retrouvé pour vous,
Où est-il et surtout de quel élu s'agit-il ?

Devinette :

Mon premier préfère peut-être le calme d'un hameau à l'agitation du bourg.
Mon deuxième ne risque jamais de se perdre sur les chemins de Joux-la-Ville.
Mon troisième siège au conseil municipal en tant que troisième adjoint.
Qui est-ce ?





La solidarité comme première protection

Devenez voisins vigilants !!

En quoi cela consiste???

Soyez prévenus par les forces de l'ordre lorsqu'un événement est anormal et prévenez à votre tour votre voisinage d'un éventuel danger ou phénomène anormal.



Vous pouvez également vous investir et donner de votre temps,
pour cela c'est très simple...
rejoignez : JeVeuxAider.gouv.fr



Alerte canicule

Un registre communal pour veiller les uns sur les autres

Comme vous avez pu le constater, nous avons récemment traversé un épisode de fortes chaleurs. Malheureusement, ces phénomènes climatiques risquent de se reproduire plus fréquemment dans les années à venir.

À cette occasion, la municipalité a pris l'initiative de contacter les personnes les plus vulnérables afin de s'assurer que chacun allait bien et ne manquait de rien. Cette démarche concernait principalement les habitants de plus de 75 ans recensés en mairie. Toutefois, certains numéros de téléphone n'étant plus à jour, il n'a pas toujours été possible de joindre tout le monde.

Afin de renforcer cette vigilance et cette solidarité, la commune met en place un registre communal des personnes souhaitant être contactées en cas d'événements exceptionnels : canicule, grand froid, épidémie, catastrophe naturelle ou toute autre situation nécessitant une attention particulière.

Ce dispositif est ouvert aux personnes vulnérables, mais également à toute personne qui souhaite bénéficier d'un suivi ou d'un contact de la part de la municipalité lors de ces épisodes. Vous trouverez, dans ce journal, le formulaire d'inscription à compléter et à retourner en mairie.

Parce qu'être attentifs les uns aux autres reste la plus belle des solidarités.



Ca bouge à Joux la ville !

Le programme des activités est particulièrement riche à Joux-la-Ville, avec des rendez-vous pour tous les âges et toutes les envies.

Le sport pour tous

Les amateurs de danse se retrouvent chaque lundi, de 19h à 20h, pour un cours de Dancehall dans une ambiance conviviale et dynamique.

Le mercredi, place au bien-être avec une séance de gym douce de 18h30 à 19h30, suivie d'un cours de renforcement musculaire et cardio de 19h30 à 20h30 pour les plus sportifs.

Du nouveau à la rentrée de septembre !

Afin de mieux répondre aux attentes de chacun, quelques ajustements seront apportés au planning :

Lundi : Un cours va être proposé, nous attendons vos retours sur vos éventuelles envies

Mardi de 19h à 20h : cours de Dancehall

Mercredi : les séances de gym douce et de renforcement sont maintenues aux horaires habituels.

Des ateliers dédiés aux seniors

Des ateliers d'une durée d'environ 1h30 à 2h sont également proposés aux personnes de plus de 60 ans. Différentes thématiques y sont abordées : nutrition, mémoire, équilibre, relaxation et bien d'autres encore.

Les prochaines sessions débiteront à partir de septembre 2026.

Renseignements et inscriptions : 03 86 72 11 88.

L'atelier des fils magiques

L'association "L'atelier des fils magiques" se réunit chaque jeudi soir de 17h 30 à 19 h 30, dans la salle de fêtes de la mairie. 14 adhérentes seront ravies de vous y retrouver, si vous aussi vous souhaitez apprendre de nouvelles techniques, vous perfectionner ou bien simplement passer de bons moments entre passionnés, alors n'hésitez plus, rejoignez les.

Parce qu'à Joux-la-Ville, le bien-être

est à tout âge !



De l'Olympia à Joux la Ville

Une artiste exceptionnelle pour un événement exceptionnel !

Nathalie Lermitte n'est plus à présenter. Révélée au grand public dès son plus jeune âge, récompensée par un disque d'or, elle a notamment marqué les esprits à travers Starmania, ses collaborations avec Herbert Léonard et, plus récemment, son interprétation magistrale d'Édith Piaf.

Avec son spectacle Piaf, elle se produit dans le monde entier et foule les scènes les plus prestigieuses. Entre deux représentations à l'Olympia, organisées à l'occasion du 110^e anniversaire de la naissance d'Édith Piaf, Nathalie Lermitte nous fait l'immense plaisir de faire étape à Joux-la-Ville le 13 juillet prochain.

Une occasion rare et un moment privilégié que notre commune est fière de partager avec ses habitants et ses visiteurs.



Ne manquez pas cette soirée exceptionnelle et venez nombreux applaudir une artiste au parcours remarquable !

À noter : Nathalie Lermitte se produira à l'Olympia le 26 mars 2027 dans le cadre de son spectacle « Piaf, le spectacle ».

Repas républicain et karaoké

Le repas républicain se déroulera dans le parc de la mairie comme à l'accoutumée et sera suivi d'un karaoké, qui permettra de terminer la journée dans un esprit festif, convivial et chaleureux.

Parce que la fête doit être accessible à tous, les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer peuvent le signaler lors de leur inscription. Une solution sera mise en place afin que chacun puisse partager ce temps de rencontre, de convivialité et de joie collective.

Rendez-vous à 12 h 30.



The card is a festive invitation for the 14th of July. It features a blue and red color scheme with stars and musical notes. The top left corner has a large '14 JUILLET' in blue and red, with 'Fête Nationale' in a blue banner below it. The main title 'REPAS suivi de son KARAOKÉ' is in large, bold, blue and red letters. A vintage microphone is illustrated in the center. The right side contains a 'Menu' section with a list of dishes: 'Apéritif' (kir and gougères), 'Entrée' (Trilogie de crudités), 'Plat' (Jambon braisé, potatoes, and beans), and 'Dessert' (Flan, fruit tarts, and fruit salad). A photo of the main dish is shown at the bottom right. The bottom left corner has a 'TARIF' section with prices for adults and children. The bottom right corner has a registration form with fields for name, first name, number of people, and total payment, along with contact information and payment options.

14 JUILLET
Fête Nationale

REPAS
suivi de son
KARAOKÉ

À LA MAIRIE DE JOUX LA VILLE

Menu

Apéritif
kir et gougères

Entrée
Trilogie de crudités

Plat
Jambon braisé accompagné
de sa pomme de terre en chemise
et son fagot d'haricots verts

Fromage sur son lit de salade

Dessert
Flan, tartes aux fruits
et salade de fruits de saison

TARIF APRÈS REMISE DU COMITÉ DES FÊTES

18€
PAR PERSONNE

TARIF ENFANT -12 ANS :
12€

NOM :
PRÉNOM :
NOMBRE DE REPAS :
TOTAL À PAYER :

INSCRIPTION AU 06.18.85.48.27
PAIEMENT PAR CHÈQUE OU ESPÈCE

Réservation avant le 6 juillet dans la limite des places disponibles.

Un été en musique à Joux-la-Ville

Les beaux jours reviennent... et avec eux une programmation musicale riche et éclectique ! Grâce à l'association Festival'On, la scène de Joux-la-Ville accueillera, de juillet à septembre, de nombreux artistes qui feront vibrer les soirées estivales.

Entre chansons françaises, reprises, pop, rock et variétés, cette programmation promet de satisfaire tous les publics. L'occasion idéale de se retrouver, de partager un moment convivial et de profiter pleinement des soirées d'été dans notre commune.

Découvrez ci-dessous l'ensemble de la programmation et réservez vos dates !



LA PROG DE L'ÉTÉ

JUIL AOUT SEPT 2026

3 juillet 20 H 30
Groupe local
Compositions originales et reprises revisitées
Rock - Musiques africaines
Pop - Folk - Soul

17 juillet 20 H 30
Aurelle Key
Une voix qui allie douceur et puissance
Soul - Blues - Rock des 70's

24 juillet 20 H 30
Ad'Line
Son folk/rock sincère et touchant, compositions intimes, reprises personnelles
Pop - Folk

31 juillet 20 H 30
RAFFU
Embarquez pour un voyage musical entre chansons des Balkans et d'Orient, et rock.
Chanson métissée

Les concerts ont lieu les vendredis soir
Diner possible à partir de 19h30
sur réservation
Avec ou sans diner, pensez à réserver

INFORMATIONS & RESERVATIONS
09.72.56.22.48
www.autourdunverre.fr

Café - Restaurant AUTOUR d'un VERRE - 2 rue Crété - 89440 JOUX LA VILLE



LA PROG DE L'ÉTÉ

JUIL AOUT SEPT 2026

7 août 20 H 30
BLUES 2 MEN
Le duo qui fait vibrer l'âme du blues brut et authentique. Plongez dans un voyage musical intense.
Blues

14 août 20 H 30
GEMMA & THE DRIVER
Duo pétillant et singulier. Embarquez pour un concert à la fois sensible et singulier
Fringlish Folk-Pop aux accents jazzy

21 août 20 H 30
AT
Une voix rock et rageuse, des textes pleins d'humour, de révolte, des mélodies à danser
Hip-hop - jazz swing

28 août 20 H 30
Yadicone Bassène
Une voix envoûtante qui vous emmènera dans un univers musical unique.
JAZZ - Soul - Blues - Afrobeat

4 septembre 20 H 30
Steve Tallis
"Des racines du blues aux formes les plus contemporaines et avant-gardistes, Steve Tallis réussit l'alchimie parfaite."
Morgan Sicard pour Blues Again
Blues australien

INFORMATIONS & RESERVATIONS
09.72.56.22.48
www.autourdunverre.fr

Café - Restaurant AUTOUR d'un VERRE - 2 rue Crété - 89440 JOUX LA VILLE



Le dynamisme de Joux la ville passe aussi par ses associations

Pour nos Loupiots : une association au service de nos enfants

Vous êtes nombreux à déjà la connaître, mais pour celles et ceux qui la découvrent, voici quelques mots sur une association essentielle à la vie de notre commune : l'Association des Parents d'Élèves « Pour nos Loupiots ».

Composée de six membres et présidée par Cindy Blanchot, l'association œuvre tout au long de l'année afin de soutenir les projets de l'école et de financer les sorties scolaires proposées aux élèves.

Grâce à son engagement, les enfants ont notamment pu participer, du 18 au 20 mai dernier, à un séjour Paris-Mandres, agrémenté d'une visite de ferme pédagogique, une expérience riche en découvertes et en souvenirs.

Pour mener à bien ses actions, l'association organise régulièrement des ventes de brioches et de chocolats, mais aussi plusieurs rendez-vous incontournables qui rythment la vie du village :

- Halloween, avec sa traditionnelle et gourmande distribution de bonbons au mois d'octobre ;
- Le Marché de Noël, moment convivial très apprécié des familles ;
- La kermesse de l'école, organisée chaque mois de juin pour célébrer la fin de l'année scolaire. Spectacles, jeux, tombola et bonne humeur en font un événement attendu aussi bien par les enfants que par leurs parents ;
- Le concours de pétanque, qui rassemble habitants et vacanciers au cœur de l'été, au mois de juillet.

Au-delà des animations proposées, « Pour nos Loupiots » joue un rôle essentiel dans la vie de l'école et dans l'épanouissement des enfants.

L'association accueille avec plaisir tous les parents qui souhaitent s'investir, ponctuellement ou durablement. Chaque aide, chaque idée et chaque coup de main contribuent à faire naître de beaux projets pour nos jeunes Joutiats.





Le dynamisme de Joux la ville passe aussi par ses associations

Le Comité des Fêtes, moteur de la convivialité à Joux-la-Ville

Tout au long de l'année, le Comité des Fêtes de Joux-la-Ville, composé de cinq membres engagés et passionnés, œuvre avec enthousiasme pour faire vivre notre commune et proposer des moments de partage à l'ensemble des habitants.

Ses missions sont simples mais essentielles : créer des instants de convivialité, rassembler les générations et renforcer les liens qui unissent les habitants de notre village.

Grâce à l'investissement de ses bénévoles, plusieurs manifestations ont déjà rythmé la vie locale ces derniers mois, parmi lesquelles :

le marché de Noël organisé les 6 et 7 décembre derniers à la Grange cistercienne d'Oudun ;

la chorale, qui continue de réunir les amateurs de chant dans une ambiance chaleureuse ;

le vide-grenier du 7 juin, qui a rencontré un très beau succès.

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ces rendez-vous et participé aux festivités.

Et l'aventure est loin d'être terminée ! De nouvelles animations viendront prochainement rythmer la vie de notre commune.

Par son engagement et son dynamisme, le Comité des Fêtes demeure un acteur incontournable du vivre-ensemble et contribue chaque jour à faire de Joux-la-Ville un village accueillant, animé et où il fait bon vivre. Si vous aussi vous souhaitez participer n'hésitez pas à vous faire connaître.

Pour suivre toute l'actualité sur les réseaux, likez la page facebook :

Comité des fêtes de Joux la Ville





Le dynamisme de Joux la ville passe aussi par ses associations

L'APPV : un patrimoine vivant au cœur de notre commune

Créée en début d'année, l'Association pour un Patrimoine Vivant (APPV) s'est rapidement imposée comme un acteur incontournable de la vie culturelle de Joux-la-Ville.

Portée par une équipe dynamique et passionnée, l'association multiplie les initiatives afin de faire vivre notre patrimoine, favoriser les rencontres et mettre en lumière les talents artistiques.

Parmi les temps forts déjà organisés cette année figure le tout premier Salon du Bien-Être, qui a rencontré un bel accueil et permis aux visiteurs de découvrir différentes pratiques dédiées au bien-être et à la détente.

L'APPV a également proposé une exposition originale autour du thème « Savoir-Fer », réunissant plusieurs artistes venus présenter sculptures, créations et œuvres réalisées en métal. Un rendez-vous qui a mis à l'honneur le savoir-faire, la créativité et la richesse de l'artisanat d'art.

La musique n'a pas été oubliée avec le concert du groupe Arcy d'Ici, dont le répertoire entraînant et l'ambiance chaleureuse ont séduit le public et offert une très belle soirée de partage.

Plus récemment, l'exposition « Autour du carnet de voyage » a permis aux visiteurs de s'évader à travers dessins, photographies, peintures et récits inspirés des quatre coins du monde. Les artistes invités ont offert un véritable voyage culturel et artistique, riche en découvertes et en émotions.

Et l'aventure est loin d'être terminée ! Plusieurs manifestations sont d'ores et déjà programmées d'ici la fin de l'année, témoignant du dynamisme et de l'engagement de cette jeune association.

Par son énergie, ses projets et sa volonté de faire vivre la culture au plus près des habitants, l'APPV contribue pleinement au rayonnement et à l'attractivité de notre commune.

N'hésitez pas à suivre toute les manifestations sur la page Facebook : Association pour un patrimoine vivant





La jeunesse sportive à l'honneur

Vous le connaissez tous·tes, le terrain de sport de Joux-la-Ville. Surplombant le village, il offre une belle vue sur les champs alentours, mais aussi la possibilité d'y pratiquer football, basketball et pétanque,

en plus de quelques jeux pour enfants. C'est l'endroit idéal pour se dépenser, mais aussi pour se retrouver entre amis·es.

Mais qu'en est-il réellement des pratiques sportives des jeunes Joutiats ? Font-ils du sport en dehors de ce terrain ? Oh que oui !

Alors, pour en savoir plus, l'équipe du P'tit Joutiat est partie en quête de témoignages de sportifs âgés de 8 à 17 ans.

"Nous avons une belle commune, il est important de la mettre en valeur par le sport." - Charles, 17 ans.

Des sports divers et variés

À Joux-la-Ville, les jeunes sont des sportifs aux goûts variés. La plupart se sont tournés vers des sports "classiques" comme le football, le handball, le vélo, la course à pied ou la natation. D'autres ont adopté des sports un peu plus originaux comme la pétanque, le judo, le karaté ou encore l'escalade. Chacun·e a trouvé sa discipline idéale en fonction de ses besoins et de ses envies. Bien que les activités sportives diffèrent, ces jeunes ont tous·tes une chose en commun : la passion.

Certains ont souhaité suivre les traces de leur idole. C'est le cas d'Hamza, Justin et de Quentin qui jouent au football en partie grâce à Achraf Hakimi et Lionel Messi, leurs joueurs préférés respectifs.

D'autres, comme Charles et Camille, ont eu besoin de se dépenser pendant et après le confinement de 2020. Ils n'ont jamais arrêté depuis. Vélo, course à pied, randonnée, rien ne résiste aux deux amis d'enfance, toujours en quête de défis et d'aventures.

Le sport pour prendre soin de sa santé physique et mentale

Une vie saine s'accompagne forcément d'une activité physique régulière dont les bienfaits ne sont plus à prouver depuis longtemps. Est-ce pour autant l'argument principal des jeunes ? Eh bien oui.

En plus de santé physique, il s'agit aussi pour nos jeunes de prendre soin de leur santé mentale. Nélia, Lorys, Justin, Hamza, Jules J. et Camille cherchent, à travers le sport, un moyen de se dépasser, d'être fier de ses performances, de se connaître soi, ou tout simplement de s'amuser et de se sentir à sa place.

Quant à elles·eux, Kéliyah, Quentin, Charles, Gabriel et Jules G. sont en quête de confiance en soi, veulent se canaliser ou encore apprendre à chuter pour mieux se relever.

Dans tous les cas, les bénéfices retirés sont loin d'être négligeables et aident nos jeunes à s'armer pour leur futur.



La jeunesse sportive à l'honneur

Une affaire de famille et d'amitié

Parmi les raisons de faire du sport, il y a la bonne influence de la famille et des amis-es.

Quoi de mieux que partager les mêmes passions au sein d'un cercle familial ou amical ?

C'est ainsi que Lorys a commencé la pétanque. Fraîchement qualifié pour les ligues à Mulhouse en août, il aura assurément le soutien de sa famille, aussi passionnée que lui pour cette discipline.

Gabriel et Jules G. ont, eux aussi, suivi l'exemple familial et se sont mis au judo, comme leur père. Ils s'entraînent ensemble, ce qui crée des moments privilégiés.

Ne négligeons pas pour autant le pouvoir de l'amitié qui permet de se porter les uns les autres et de devenir plus forts, ensemble.

"L'union fait la force" nous a dit Quentin, et il a raison.

Qu'il s'agisse d'Hamza, de Justin, de Charles, de Camille ou de Quentin, aucun ne sous-estime le pouvoir d'une belle amitié dans le sport, et ça, c'est beau !

De belles valeurs

En parlant de beauté, parlons des valeurs véhiculées par le sport. Esprit d'équipe, solidarité, fair-play sont complétés par d'autres valeurs très présentes notamment dans les sports d'arts martiaux.

Prenons l'exemple du judo pratiqué par Gabriel et Jules G. Pour leur papa qui pratique également ce sport, c'est un excellent moyen de leur inculquer le code moral du judo : courage, amitié, contrôle de soi, sincérité, modestie, honneur et respect. L'avantage ? En plus d'être utile dans la sphère sportive, c'est également primordial dans la vie de tous les jours.

Ces mêmes valeurs sont d'ailleurs retrouvées par Kéliyah dans le karaté Kaizenkan.

En bref, le sport apprend la vie, sécurise et aide à se construire. Tout bénéf !

L'important, c'est de participer

Et les compétitions dans tout ça ?

"L'important, c'est de participer" - Justin, 11 ans et Quentin, 10 ans

À elle seule, cette citation résume tout. Car oui, même si nos jeunes Joutiats se donnent à fond lors des compétitions, la victoire n'est jamais assurée. Et ce n'est pas grave ! Qu'ils-elles gagnent ou perdent, ce qui importe le plus, c'est ce sentiment de fierté ressenti après avoir fait son maximum, et ce, qu'elle qu'en soit l'issue.

Alors bravo les champions·nes !





Une bibliothèque pour tous, au cœur de notre territoire

La lecture et la culture s'apprêtent à trouver une place de choix au cœur de notre village. À l'initiative de Madame le Maire, un projet de bibliothèque est actuellement en cours de concrétisation.

En rejoignant le réseau intercommunal de lecture publique, notre commune offrira à ses habitants un accès à un large choix d'ouvrages, régulièrement renouvelés, ainsi qu'à de nombreux services culturels. Cette adhésion permettra également de bénéficier des ressources et des animations proposées par le réseau, faisant de la bibliothèque un véritable lieu de vie et de partage.

Les locaux destinés à accueillir cet espace existent déjà. Seuls quelques travaux de rafraîchissement et d'aménagement sont nécessaires afin d'offrir un cadre accueillant, chaleureux et fonctionnel. L'ouverture est prévue d'ici la fin de l'année 2026.

Au-delà des prêts de livres, cette future bibliothèque profitera également aux plus jeunes. Les élèves de l'école pourront y être accueillis dans le cadre de projets pédagogiques, tout comme les enfants fréquentant le centre de loisirs. Ils auront ainsi l'occasion de participer à différentes animations autour de la lecture et de l'imaginaire : séances de kamishibai, tapis de lecture, heures, ou encore interventions de conteurs, autant d'activités qui favorisent l'éveil, la curiosité et le goût de la lecture.

Pensée comme un lieu accessible à tous, cette bibliothèque accueillera enfants, adolescents, adultes et seniors. Chacun pourra y trouver un espace pour lire, découvrir, échanger ou simplement prendre le temps de feuilleter un ouvrage.

Ce projet illustre la volonté de la municipalité de développer l'accès à la culture de proximité et de renforcer l'attractivité de notre commune. Une belle initiative qui permettra bientôt d'écrire, ensemble, un nouveau chapitre de la vie de notre village.

Vous souhaitez participer à cette belle aventure ?

Afin de proposer des horaires d'ouverture les plus larges possible, la commune lance un appel aux habitants souhaitant s'investir bénévolement dans le fonctionnement de la future bibliothèque. Si vous disposez de quelques heures à consacrer à l'accueil du public, nous vous invitons à compléter le formulaire joint à ce journal et à le retourner en mairie.

Votre engagement, même ponctuel, contribuera à faire de cette bibliothèque un lieu vivant, convivial et ouvert au plus grand nombre.



Un nouveau souffle pour l'accès aux soins grâce au dispositif "Médecin solidaire"

Face aux difficultés d'accès aux soins, la Communauté de communes du Serein poursuit son engagement. Dans le cadre du Pacte de lutte contre les déserts médicaux, présenté le 25 avril 2025, le territoire a été reconnu comme zone sous-dotée, ouvrant la voie à la création d'un cabinet médical solidaire à Joux-la-Ville.

Rattaché à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vermenton, ce cabinet fonctionne grâce à un partenariat avec la commune de Joux-la-Ville. Depuis avril 2025, le Dr Van der Heijden y assure des consultations un jour et demi par semaine.

Le projet a franchi une étape décisive en octobre 2025 avec la signature d'une convention entre la MSP de Vermenton et l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté.

Ce partenariat a permis de financer l'équipement médical indispensable au fonctionnement du cabinet. La CPTS/GIPS a également apporté son soutien en finançant la coordination du dispositif.

Depuis le 20 novembre 2025, le Dr Dizin a rejoint l'équipe en tant que « médecin solidaire ». Il accueille les patients sans médecin traitant trois jours par mois au cabinet de Joux-la-Ville.

Comment prendre rendez-vous ?

Les consultations sont accessibles :

en ligne via la plateforme nationale : <https://rdv.anct.gouv.fr/org/1763/cabinet-medical-de-joux-la-ville> ;

ou par téléphone auprès du secrétariat de la Maison de Santé de Vermenton au 03 86 81 09 66.

Un dispositif qui répond à un véritable besoin.

Depuis son ouverture, le cabinet a déjà permis de réaliser 306 consultations. Un chiffre qui illustre l'utilité de ce dispositif et confirme son rôle essentiel pour améliorer l'accès aux soins des habitants du territoire.



Naissances, unions et souvenirs

Naissances



BOUVIER Aandréa
MANGON Jenna
BLONDEL Elio

Unions

BERTOLOTTI Philippe & RETOURNA Christelle
SACCHETO Matteo & D'ALLENS Rosalie
NARCISO Laurent & CHAIF Cécilia
GEORGES Frédéric & GUEUNIOT Julie



Décès



GORGE Maryvonne
PREVOT Dominique
GAGIN Thierry

Rejoignez nous

Le p'tit Joutiat se remet en route...
Vous pourrez retrouver deux fois
par an un exemplaire du P'tit
Joutiat.

Pour ces parutions, vous pourrez
être amené(e)s à être contacté(e)s
pour des interviews. Si vous avez
des anecdotes à nous faire
parvenir, n'hésitez pas !



13
JUIL

2026
Feu d'artifice
bal

21:30
PM

La page détente

À faire seul... ou en famille !

Mots à retrouver :

JOUX
MAIRIE
PATRIMOINE
BIBLIOTHÈQUE
RANDONNÉE
FORÊT
FONTAINE
ASSOCIATIONS
MARCHÉ

J O U X A T R P L M N C E V K
Q W F O R Ê T Y H G T R P L I
M A I R I E N B X C V B A S L
P O I U Y T R A N D O N N É E
L K J H G F D S A Q W E R T G
B I B L I O T H È Q U E Y U E
Z X C V B N M A S D F G H J A
P A T R I M O I N E K L M N G
Q W E R T Y U I O P A S D F E
F O N T A I N E Z X C V B N M
L P O I U Y T R E W Q A S D V
A S S O C I A T I O N S K J C
Z M L K J H G F D S A Q W E X
Y T R E Z A Q W S X E D C V B
N H J K L P O I U Y T R E W Q



JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Observez attentivement ces deux photos et trouvez les 7 différences.



PHOTO 1



PHOTO 2



Les différences à trouver :

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La chapelle que vous apercevez sur ces photos fait partie du patrimoine de notre commune. Prenons soin de le préserver !





La page détente



COLORIAGES POUR ENFANTS

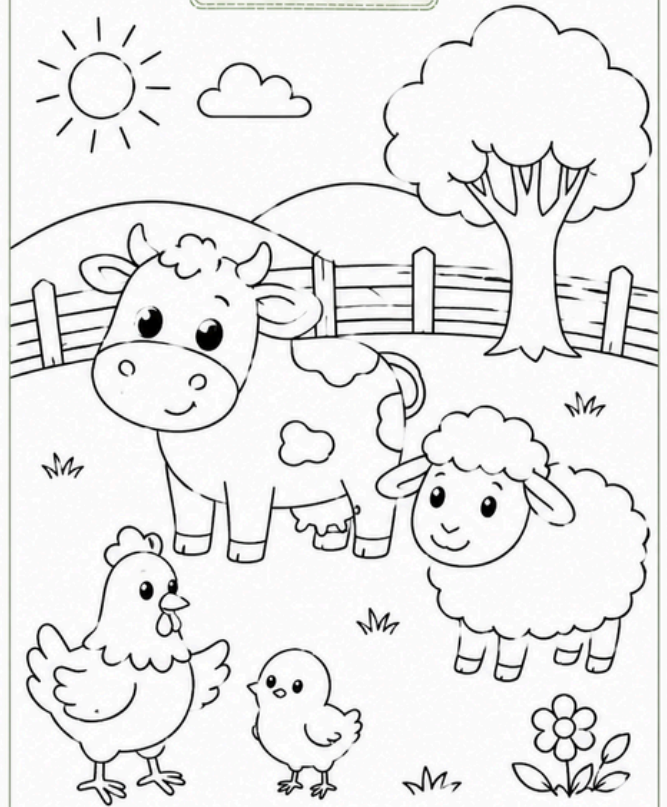


Amuse-toi à colorier ces jolis dessins !

1. JOLI PAPILLON



2. À LA FERME

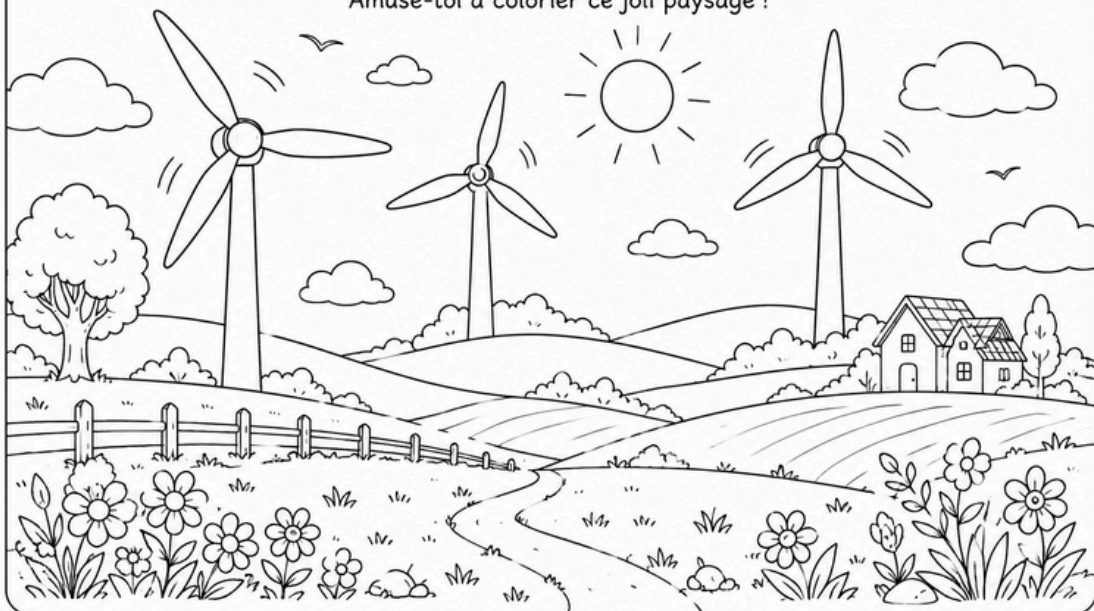


N'hésite pas à utiliser tes plus belles couleurs et à décorer ton dessin comme tu veux !



COLORIAGE

Amuse-toi à colorier ce joli paysage !



Des instants pris en photo



Les temps forts



Visite Guidée
**La grange et ses jardins
cisterciens à Oudun**

VISITE PROPOSÉE ET ANIMÉE PAR
LES GUIDES DE L'YONNE

FACILE D'ACCÈS
Proche sortie Nîtry
À 15/20 minutes d'Avallon,
Vézelay, Chablis...

DATES DES VISITES

13 juin 2026	14h
11 juillet 2026	10h
15 août 2026	10h
19 septembre 2026	14h
20 septembre 2026	10h

TARIFS
8€
PAR PERSONNE

TARIF RÉDUIT 5€

- Groupes de + 10 personnes
- Enfants de - 12 ans
- PMR

DURÉE DE LA VISITE
2 HEURES

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
Mairie de Joux-la-Ville
03 86 33 61 24

Plongez dans l'histoire d'un lieu exceptionnel au cœur de l'Yonne





Les rendez-vous du village

28/06
au
05/07

Semaine lyrique

11
juillet

Visite guidée de la grange d'Oudun par les guides de l'Yonne.
inscription en mairie

13
juillet

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice accompagné par la voix de
Nathalie Lermite sur les plus grands titres de Piaf. Bal avec Dj et
restauration

14
juillet

Repas républicain à 12h30 à la mairie suivi d'un karaoké
Inscription au 06.18.85.48.27

25
juillet

Concours de pétanque à la Biscuiterie de Bourgogne
Inscription à l'APE

15
août

Visite guidée de la grange d'Oudun par les guides de l'Yonne.
inscription en mairie

19
septembre

Visite guidée de la grange d'Oudun par les guides de l'Yonne.
inscription en mairie

20
septembre

Visite guidée de la grange d'Oudun par les guides de l'Yonne.
inscription en mairie

17
octobre

Conférence de Patrice Wahlen "Aux origines de l'Abbaye de
Citeaux et de l'Ordre Cistercien" à 18 h à la grange d'Oudun

12/13
décembre

Marché de Noël à la grange d'Oudun
Biscuiterie de Bourgogne